

PARTIE I

LA VARIATION

Il n'est pas de langue que ses locuteurs ne maintient sous des formes diversifiées.

- Les pratiques des loc
- Leur évaluations de la langue

Attestent toujours des différences et des inégalités

⇒ **Variation : différenciations dans les formes d'une langue**

Pour définir ces diversités, le sociolinguistes parlent de variétés de langue

⇒ **variété de la langue : différents façons de parler la même langue.**

⇒ **Les façons de parler une même langue se diversifient selon le temps, l'espace, les caractéristiques sociales des locuteurs et les activités qu'ils pratiquent.**

A partir du constat empirique de la diversité et hétérogénéité de la langue, la sociolinguistique cherche de **déterminer des régularités, qui ont été représentées en variété, il y a donc différentes façons de classer la variation**

⇒ TYPES DE VARIATION : VARIATION DIACHRONIQUE – VARIATION DIASTRATIQUE – VARIATION DIAPHASIQUE – VARIATION DIATHOPIQUE

- 1) VARIATION DIACHRONIQUE : changement de la langue selon **les époques** (N.B. on parle de changement plutôt que de variation). Pour attester la v. diachronique on a à disposition seulement quelques documents écrits, des enregistrement seulement depuis un siècle, mais aussi des variétés des langues que au présent se sont maintenue dans une état plutôt archaïque, comme la variété de fr. parlée au Québec.
- 2) VARIATION DIASTRATIQUE : différenciation de la langue selon la **classe sociale ou des facteurs sociaux**. C'est difficile de établir comment les facteurs sociaux influencent la langue, il faut **sélectionner les catégories sociolinguistiques qui sont pertinents pour l'étude du langage dans le contexte sociale, par exemple la notion de communauté linguistique, de réseau social, et de contexte (VOIR CH4, GADET)**. Le but de la sociolinguistique, qui étudie notamment la variation diastratique, est **de mettre en relation les catégories linguistiques et sociales**. La théorie variationniste/variationnisme (Labov) fonde la sociolinguistique : le but du sociolinguiste est de **sélectionner un phénomène et étudier sa répartition au sein de la communauté linguistique, en mettant en relation les taux d'occurrences avec des caractéristiques extra-linguistiques des locuteurs et/ou la situation (contexte)**.
- 3) VARIATION DIAPHASIQUE : **différenciation de la langue selon la situation où le locuteur se trouve, la sphère d'activité, les protagonistes et les objectifs de l'échange communicationnel.**

La diversité du canal/medium : oral ou écrit peut être aussi rapporté au diaphasique : les locuteurs ne parlent pas comme ils écrivent. VOIR CH 2. Dans la cas du canal, certains parle de variation **DIAMESIQUE**.

Le facteur diaphasique est le plus difficile à circonscrire : toutes les fois où une forme se différencie par rapport aux formes de références il y pourrait être une variation, mais alors comment on peut identifier des éléments qui nous permettent de classer autrement ? **La variation diaphasique est liée à la notion de registre/niveau de langue : les termes de la langue sont classés selon différents niveaux, sur la base de catégories qui sont, essentiellement, sociales : SOUTENU- STANDARD- FAMILIER- POPULAIRE.**

Normalement, on lie le changement diaphasique au contexte, mais le registre de langue adopté lorsqu'une interaction n'est pas uniquement déterminé par le contexte situationnel et il arrive **fréquemment de voir des changements de registre dans le même discours, ainsi que un chevauchement de registres différents.**

4) VARIATION DIATHOPIQUE : différenciation de la (même) langue d'une zone à l'autre d'un même territoire

- ⇒ VARIATION SELON L'USAGER VS VARIATION SELON L'USAGE :
- VARIATION SELON L'USAGER/ VARIATION INTERLOCUTEURS :
TEMPS → DIACHRONIE,
ESPACE → DIATHOPIE,
SOCIETE/COMMUNAUTE → DIASTRATIE
 - VARIATION SELON L'USAGE / VARIATION INTRALOCUTEURS :
STYLE, NIVEAUX, REGISTRES, CONTEXTE → DIAPHASIE,
CANAL (ORAL OU ECRIT) → DIAMESIE

La langue varie toujours, **il semble qu'il a même pas deux individus qui parlent exactement de la même manière, cela est évident par exemple pour ce qui concerne le lexique → variation inter-individuelle ; par ailleurs, le même locuteur ne parle pas d'une même façon tout au long de sa vie, notamment la langue change beaucoup entre l'adolescence et l'âge adulte ; aussi la façon de parler du même locuteur change selon la situation et selon la surveillance du discours → variation intra-individuelle.**

STANDARDISATION : processus de fixation auquel est soumise une variété de langue qui commence à être considérée comme variété de prestige → **modification du statut de la langue, qui acquit un statut de prestige.**

N.B. le standard n'est pas une variété de la langue, mais une construction linguistique et discursive homogénéisant.

L'idéologie du standard valorise l'uniformité de la langue, dont l'écrit serait expression parachevée ; le standard est donné comme intrinsèquement préférable à les autres variantes ; cet idéologie se charge donc de jugements de valeurs : une variété serait considérée préférable à une autre.

LA NORME est une conséquence de la standardisation : invite à intérioriser les règles de fonctionnement de la langue dans sa variété considérée comme la plus prestigieuse (standard).

Le décalage entre ce que les locuteurs disent et ce qu'il savent être la norme, pousse à ce qu'on définit **insécurité linguistique** : certains locuteurs retiennent leur façon de parler « mauvaise », soit par rapport à la norme, soit, surtout, par rapport à une autre variété de la langue soit par rapport au standard. Ce que les locuteurs disent, **l'usage**, s'oppose à la norme, et quelque fois un certain usage arrive à être tellement répandu qu'il modifie la norme.

La norme reflète un point de vue prescriptif de réflexion sur le langage : il s'agit de donner des règles de fonctionnement (VS point de vue descriptif : il s'agit de décrire la langue et son fonctionnement, c'est le but des sciences du langage)

En sociolinguistique, l'observation des pratiques langagières ne doit pas être conditionnée par des jugements à priori sur le bon et le mauvais usage de la langue, c'est-à-dire que la sociolinguistique étudie la langue et toutes les pratiques langagières, sans en exclure aucune sur la base de jugements esthétiques ou morales.

CORPUS PFC : les corpus sont de bases de données sur la langue française parlée ; le perspective d'étude est la langue parlée et sa variabilité, les corpus document donc la variabilité de la langue parlée. Le PFC (« Phonologie du français contemporain ») est le plus grande corpus pour la langue française. Le soucis est de représenter l'oral à travers l'écrit, cela pousse à la mise en place de conventions pour décrire l'oral

VOIR CH 1 !! + CH 3

- **PARADOXE DE L'OBSERVATEUR : VOIR CH 2 GADET**

LES NIVEAUX DE DESCRIPTION D'UNE LANGUE ET LE MATERIAU VARIATIONNEL

Lorsque les linguistes analysent une langue, ils le font toujours selon différents niveaux d'analyse.

Le but du sociolinguiste est d'enregistrer les variations de la langue, et de décrire les changements et les facteurs qui les déterminent.

Les phénomènes variationnels les plus importants concernent la PROSODIE, le LEXIQUE, la MORPHOLOGIE et la SYNTAXE.

1. LEXIQUE ET MORPHOLOGIE

Il n'y a jamais des individus, même dans le même environnement social, qui partagent les mêmes connaissances lexicales : les différences existent en fonction de l'âge, du sexe, du niveau d'éducation, de l'appartenance sociale, des origines, des expériences de vie.

Le lex. d'une l. est toujours susceptible de s'élargir, soit grâce à des emprunts à partir des autres langues, soit à travers la création de nouveaux mots à travers des stratégies de la langue.

Les différences lexicales les plus saillantes concernent les différences géographiques ex. différences entre la variété du français du Québec et la variété de France : les deux variétés peuvent s'opposer par le procédé de formation des mots (* → morphologie : VOIR APP.) ou dans l'usage d'un même terme.

2. PHONETIQUE ET PHONOLOGIE

Phonologie : discipline de la linguistique qui étudie le son de la l. #phonétique : la discipline étudie plus spécifiquement le son, c'est-à-dire qu'elle étudie le son du point de vue physique, articulatoire et acoustique.

Deux concepts fondamentaux de la phonologie sont les phonèmes et la prosodie.

- Phonème : les variétés de fr. peuvent se différencier dans l'inventaire des phonèmes ou dans la façon d'articuler les phonèmes, ou encore dans la distribution des phonèmes
- Prosodie : la pr. constitue un des composants majeurs de l'oral ; **dans la chaîne parlée les éléments s'articulent en constituants plus larges, dotés d'un contour mélodique, le but de la prosodie est la description de ceux derniers. Le domaine envisagé est toujours plus large que celui du segment pris isolément # phonologie : la prosodie porte sur une suite de segments : syllabe, groupe de syllabe, énoncé.**

La prosodie crée la mélodie de la langue ou d'une variété donnée de la langue ; découle de la combinaison de trois paramètres acoustiques : la fréquence, l'intensité et la durée → accent

- Prosodie lexicale et post-lexicale → intonation → fonctions de l'intonation : démarcative (mouvement montant, mouvement descendante), modale (phrase interrogative VS phrase affirmative), émotive
- Langue a tons VS langues à accent *accent libre, fixe, avec fonction distinctive
- Ambiguïté du terme accent
VOIR ! CH 2

Au niveau phonique on analyse la variation au niveau supra-segmental et segmental :

- **Niveau supra-segmental : accent, rythme, intonation, pauses**
- **Niveau segmental (phonèmes) : articulation des phonèmes en particulier le schwa, le voyelles, les consonnes**

- La liaison (classée dans une catégorie à part, entre segmental et supra-segmental). On distingue différents types de liaison :
 - 1) Catégorique/constante : liaison obligatoire ex ilzont
 - 2) Variable/facultative : liaison qui ne sont pas obligatoires, mais qui sont réalisées par le locuteur
 - 3) Absente : interdite

3. LA SYNTAXE

- PHRASE SIMPLE : **modification de la structure des phrases et de l'ordre des mots** (détachement, inversion, dislocation) ; négation (VOIR !)
- PHRASE COMPLEXE : **enchaînement des propositions (hypotaxe et parataxe)**

LES VARIATIONS

Les variations dans les productions langagières sont classées selon :

- APPARTENANCE GEOGRAPHIQUE
- CHAMP LINGUISTIQUE ET SOCIALE D'APPARTENANCE DU LOCUTEUR
- POSITIONNEMENT SOCIALE DANS LA COMMUNAUTE D'APPARTENANCE
- AGE
- VARIATION INTRALOCUTEUR : effet de la variation de la surveillance du discours

VARIATION SELON LA GEOGRAPHIE → VARIATION DIATOPIQUE

Pour l'analyse on s'appuie sur la lecture de la liste de mots du PFC et la lecture d'un texte. La lecture de la liste de mots permet une évaluation rapide des oppositions vocaliques et consonantiques. Ce qu'on conclut est que dans la lecture de la liste de mots, les oppositions entre paires minimales sont faites assez fréquemment, tandis que dans la lecture du texte le lecteur fait moins des oppositions parce que il est moins conscient de sa performance. Cette instabilité dans les réalisations de mots ne se trouvent pas dans les variétés où ces mêmes oppositions sont stables ex français québécois.

VARIATION SELON L'AGE → VARIATION DIACHRONIQUE

On a examiné la réalisation des trois phonèmes chez trois générations : la grand-mère, la mère et la fille/petite-fille VOIR ! Selon les trois générations, les articulations des phonèmes changent.

VARIATION SELON LA SURVEILLANCE DU DISCOURS → VARIATION DIAPHASIQUE

Selon le degré de surveillance d'un discours, les réalisations d'un même locuteur peuvent changer : dans une situation formelle, le locuteur a la tendance à conformer ses productions à une norme retenue prestigieuse,

le degré de surveillance est donc majeure ; au contraire, dans une situation moins formelle, le degré de surveillance est mineur et les productions peuvent s'écarter de cette norme.

La qualité du PFC est d'étudier la variation selon le degré de surveillance : les locuteurs doivent performer des tâches qui prévoient différents degrés de surveillance : le plus dans la lecture de mot, suivi par la lecture du texte, la conversation guidée et libre. Si certaines oppositions entre paires minimales ne sont pas réalisées dans la lecture de mots, où le degré de surveillance est haut, il ne les sont pas aussi dans la conversation libre/guidée, où le degré de surveillance est encore moins haut ; au contraire, c'est n'est pas toujours vrai que si une opposition est réalisée dans la lecture des mots, il le sera aussi dans la conversation

VARIATION SELON LE POSITIONNEMENT SOCIALE → DIASTRATIQUE

La position que le locuteur occupe au sein du réseau sociale qui constitue sa communauté linguistique, la nature et le degré d'intensité des relations à l'intérieur de son réseau, influencent la nature de ses productions langagières. Cette variabilité dans le production est l'objet d'étude de la sociolinguistique. Les locuteurs sont, en général classé en trois groupes : hyper-conservateurs, medio-conservateurs et innovateurs, la difficulté est de déterminer les facteurs sociales qui permettent de classer (âge, sexe ?) en groupes, mais les recherches démontrent que considérer le degré d'intensité de relations entre un locuteur et le réseau sociale que constitue sa communauté linguistique.

L'ORAL

L'étude du langage dans la tradition occidentale a une longue histoire, mais toutes les réflexions sur la langue ont été rendues possibles par l'invention de l'écriture, par ailleurs aussi la grammaire est une « conséquence » de l'écriture ; l'écriture permet une symbolisation stable de la langue, TOUTEFOIS les linguistes modernes contestent l'idée que la langue n'ait de réalité que sous la forme écrite et au contraire, la sociolinguistique vise à analyser l'oral ; aussi la langue parlée a une réalité complexe et sa variabilité ne doit pas empêcher de percevoir les régularités des pratiques orales, par ailleurs la primauté de l'oral sur l'écrit est reconnue par plusieurs linguistes, étant donné le caractère plus naturel et premier de l'oral.

L'oral a été souvent décrit comme moins complexe par rapport à l'écrit et la description des unités de la langue s'appuie sur l'écriture * ; souvent on associe aussi la prosodie de l'oral à la ponctuation de l'écrit, cela est une faute : bien que la prosodie ait un rôle de hiérarchisation et de démarcation, en lien avec la syntaxe, et des valeurs sémantiques, qui permettent l'organisation informationnelle des énoncés, la prosodie est dotée d'une certaine autonomie, comme le fait qu'une même séquence syntaxique puisse être prononcée avec une intonation différente, le démontre.

*littératie : culture d'une communauté linguistique dont le répertoire comporte la ressource de l'accès à l'écrit ; le pouvoir de l'écrit minorise le statut de l'oral et la langue parlée en est affectée

L'oral se caractérise par une présence massive de HESITATIONS → partie intégrante de la parole spontanée, **les h. constituent une marque de l'oralité : elles sont liées au travail d'élaboration du discours, où le premier jet se donne toujours à voir, puisque la production des énoncés orales se déroule dans le temps.** Parmi les h. on distingue les AMORCES : fragments de unités lexicales et les BRIBES : répétition des unités, cette fois majoritairement grammaticales, cette répétition affecte beaucoup les déterminants, qui sont objet d'ajustement de genre.

A l'oral, bon nombre de énoncés ne se conforment pas au modèle canonique de PHRASE (*sous sa forme canonique la phrase se construit autour d'un verbe, la ph, à l'écrit début par une majuscule et finit par point), par ex souvent il n'y a pas de verbes ou il y a des énoncés inachevés. Les temps et les modes verbaux sont employés d'une façon différente à l'oral ex la passé simple est rarement employé et le présent peut être employé pour envoyer au passé, le futur proche/périphrastique est employé plutôt que le futur simple (le

futur proche exprime des actions dont les conditions de réalisation sont déjà réunies dans la situation présente) ; l'indicatif est souvent employé à la place du subjonctif ; la tendance est d'utiliser des verbes conjugués plutôt que des participes ; la voix passive est utilisée pour les verbes expression de sentiments ex passionner.

Expression de la négation et de l'interrogation :

- **le ne de la négation est très souvent absent** (taux de 95% d'omissions) , il est souvent absent avec plus et jamais, lorsque le sujet est pronominal (et cela est très fréquent à l'oral) et avec un verbe fréquent (être, avoir, savoir, falloir).
- on distingue entre 2 types de interrogation :
 - 1) TOTALE → **INVERSION, EST-CE-QUE, INTONATION MONTANTE A L'ORAL // ? A L'ECRIT** > réponse : OUI/NON
 - 2) PARTIELLE → **DU TYPE QU- : CONTIENT UN ELEMENT INTERROGATIF TEL QUE LE PRONOMS (QUI ET QUE) OU LES ADVERBES (COMMENT)**

→ A L'ORAL : les INTERROGATIONS PAR INVERSION, QUI NE REPOSENT PAS SUR L'ORDRE CANONIQUE SUJ+PRED sont RARES ; **les interrogation avec EST-CE-QUE sont PLUS RECOURENTES**, MAIS ON RECOURT A EST-CE-QUE PLUTOT POUR LES INTERROGATIONS PARTIELLES ;
Les INTERROGATIONS PARTIELLES OU L'ELEMENT INTERROGATIF EST PLACE AU DEBUT OU A LA FIN DE LA PH sont REPANDUES et on trouve des INT. PARTIELLES dans le cas de FAUSSES QUESTIONS ex comment dis-je

➤ **MAIS EN GENERAL LES INT TOT SONT PREFERBALES ET PARMIS LES DIFFERENTS TYPES DE QUESTIONS TOT ON PRIVILEGE LE INT PAR INTONATION, parce que l'ordre suj + pred est maintenu**

La fonction sujet :

En fr. parlé on trouve peu de sujets nominaux et **souvent la fonction sujet est représentée par des pronoms clitiques.**

Les tournures dites au présentatif sont particulièrement fréquentes (**c'est, c'était, il y a**) ; on trouve aussi un bon nombre de structures qui présentent un présentatif suivi par qui/que ex il y a des gens qui peuvent... ; et des **tournures impersonnelles en il y a** ex s'il y a mariage sans consentement des parents

Une autre caractéristique de l'oral proto-typique est **le double marquage du sujet VOIR ENSUITE.**

Les subordonnées relatives et non-standard :

A l'oral on recourt souvent aux subordonnées, en particulier aux subordonnées avec **parce que et quand et aux subordonnées relatives**. Les subordonnées avec dont et les composés à partir de lequel sont plus rares et en général sont utilisées dans de situations formelles ou par des locuteurs issus de classes sociales plus hautes. MAIS, souvent, à l'oral on utilise des **subordonnées non standard** : **relatives décumulées/de français populaire** ex « **un monsieur, qu'il est gentil** » (dissociation entre le rôle du subordonnant que et la fonction syntaxique assumée non par le pronom relatif, mais par le pronom personnel il), **relatives pléonastiques** ex « **le lycée où j'y fais mes études** » (la fonction syntaxique, ici compl. circonstanciel de lieu est exprimée deux fois → résultat d'une hypercorrection), **énoncés clivés** : **je crois (que) il est parti**. **TOUTEFOIS, LES SUBORDONNES NON-STANDARD SONT MOINS FREQUENT A L'ORAL QUE L'ON PENSE. Ces sont plus fréquents, plutôt, des énoncés très loin de la phrase canonique**

Ex 1. /Mais/ Sébastien/ euh... /point de vue ordre/dans sa chambre/c'est toujours bien rangé/

→ /mais/ assure le lie avec ce qui précède

→ Les 3 segments : /Sébastien/, /point de vue ordre/, /dans sa chambre/ contribuent à créer ce qu'on peut appeler CADRE délimitent une zone, dans laquelle le segment comportant le prédicat (c'est toujours bien rangé) se situe